

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 8 (1920)
Heft: 5

Artikel: Histoire de l'enceinte et des tours de la ville de Romont
Autor: Broillet, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNALES FRIBOURGEOISES

REVUE FRIBOURGEOISE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

PUBLIÉES

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

DU CANTON DE FRIBOURG

ET DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DES AMIS DES BEAUX-ARTS

Fondées par M. l'abbé F. DUCREST.

VIII^{me} Année

N^o 5

Septemb.-Octob. 1920

oooooooooooooooooooooooooooo o ooooooooooooooooooooooooooooo

HISTOIRE DE L'ENCEINTE ET DES TOURS DE LA VILLE DE ROMONT ¹

par FRÉD. BROILLET, architecte.

La première mention de Romont ² se trouve dans un acte du 23 juin 1240, dans lequel Pierre de Savoie, surnommé le Petit Charlemagne, prend le titre de Comte de Romont ³ ; mais la contrée au

¹ Sources : *Kuenlin*, Dictionnaire du Canton de Fribourg. *Dr Berchtold*, Histoire du canton de Fribourg. *Abbé J. Gremaud*, Romont sous la domination de la Savoie. Romont 1865. *Charles Stajessi*, Entrée du château de Romont. Fribourg artistique 1898, 9^{me} année. *Père Appolinaire Dellion*, Dictionnaire historique des paroisses catholiques du Ct. de Fribourg ; article : Romont-Arruffens.

² Concernant les origines de Romont, nous pouvons dire qu'à partir du XII^e siècle, elles sont appuyées sur des documents authentiques. Les de Billens, famille riche et puissante, ayant des possessions très étendues, possédaient le monticule que nous appelons aujourd'hui Romont et il est probable que la partie orientale jusqu'à la Glâne, se trouvait aussi dans leur seigneurie. Au sommet du monticule se trouvait un château fortifié ou des constructions fortifiées par des fossés et des remparts, qu'on nommait le « Poyet ». Quelques rares maisons en bois entouraient le château, des employés les habitaient. La population peu nombreuse n'avait pas d'église, elle appartenait naturellement à la paroisse de Billens.

Aucun document nous éclaire sur l'origine du château. Depuis quand existait-il et qui l'a construit ? Vers 1239, Anselme de Billens cède plus ou moins volontairement le pays de Romont au conquérant Pierre II de Savoie avec les droits qu'il possédait.

³ Pierre de Savoie était le septième des neuf fils du comte Thomas I^{er}. Il devint comte de Savoie en 1263, à la mort de Boniface, fils d'Amédée IV, l'aîné des enfants de Thomas I^{er}.

milieu de laquelle s'élève le monticule arrondi (altitude 786 m.) qui a donné son nom à la ville de Romont « *Rolundus mons* », a été habitée très anciennement et des nombreuses ruines de la période helvète-romaine prouvent que cette contrée comptait alors plusieurs établissements. Cependant, à Romont même on n'a pas encore trouvé de débris romains et tout porte à croire que ce monticule n'a commencé à être habité que quelques siècles plus tard.

Comme celui d'un grand nombre de bourgs et de nos petites villes, le site de Romont présentait de grands avantages pour la construction d'un château fortifié, et c'est probablement à cette époque du second royaume de Bourgogne que ce monticule aura vu s'élever un donjon, à l'abri duquel des maisons se seront groupées.

On constate positivement l'existence d'un château à Romont en 1244. Quatre ans auparavant, comme nous venons de le dire, Pierre de Savoie prenait le titre de comte de Romont. En 1244, il venait de terminer une longue guerre avec les évêques de Lausanne, qui devaient posséder Romont depuis plusieurs siècles déjà. Pierre de Savoie, dans de fréquents séjours qu'il fit au château de Romont, entre les années 1244 et 1256, puis entre 1263 et 1265, s'occupa sans doute de faire de cet ancien fort une résidence plus digne de lui et de l'importance de sa conquête. Un grand corps de bâtiment, qui forme le côté nord du château, était encore appelé, au XVIII^{me} siècle « le vieux château ».

Ce château, qui est remarquable par sa construction, ses murs, ses tours, tourelles, machicoulis, pont-levis et fossé a été transformé et agrandi au XIII^{me} siècle par Pierre II de Savoie. C'est également le comte Pierre II qui, au XIII^{me} siècle, fit entourer la ville d'une ceinture de remparts flanquée de tours, fortifications qui existent encore en partie aujourd'hui.]

En 1244, Romont n'avait pas encore d'église¹, tandis que les villages voisins de Mézières, Berlens, Villaz-St-Pierre et Billens formaient autant de paroisses. Nous pouvons en conclure que Romont n'avait eu jusqu'alors que peu d'importance et cette conclu-

¹ C'est le 26 mai 1244, que Jean de Cossonay, évêque de Lausanne, accorda à Pierre II de Savoie l'autorisation de bâtir une église à Romont, s'en réservant le patronat. Les travaux furent commencés immédiatement et achevés en 1296.

sion est d'accord avec la tradition qui attribue à Pierre de Savoie la construction des remparts, de la tour isolée (Tour à Boyer) qui s'élève près de l'ancienne porte, aujourd'hui démolie, dite de Mézières, ainsi que de celle du château¹. C'est aussi ce qu'affirme l'historien Guillimann, originaire de Romont ou de ses environs (mort le 7 mai 1612).

Les caractères architectoniques de ces tours confirment la tradition. Tout nous montre ainsi que c'est réellement à Pierre de Savoie que Romont doit son développement et son importance. Au reste, on comprend que Pierre II ait tenu à faire de cette ville une place forte, elle formait un avant-poste et un boulevard contre Fribourg et Berne.

Le Petit Charlemagne mourut en Savoie le 7 juin 1268.

Faut-il attribuer à ce prince la construction de la haute tour ronde qui flanque l'entrée actuelle du château? Les caractères architectoniques de cette tour nous autorisent à lui donner une origine au moins aussi ancienne, si ce n'est plus ancienne peut-être. La construction de plusieurs tours de ce genre, échelonnées dans le pays d'Aoste, dans le Valais et même dans le pays de Vaud, a été constamment attribuée à Pierre de Savoie. Cette forme de donjon avait d'ailleurs fait son apparition dans certaines parties de la France, au commencement du XIII^{me} siècle. On a déjà fait la remarque qu'en Suisse le donjon, haute tour ronde, ne se rencontre plus au-delà de la limite du pays romand, ou s'il s'y rencontre, c'est avec les caractères d'un âge plus récent. Or cette limite est aussi celle de l'action du comte Pierre de Savoie.

Nous avons vu que la haute tour ronde du château n'est pas la seule existant sur le monticule de Romont. Une autre tour qui au premier coup d'œil paraît identique à celle-ci, se dresse à peu près au même niveau en dehors et à quelques pas de la porte supérieure de la ville. Les deux tours peuvent avoir des origines différentes. C'est la construction de cette dernière que la tradition attribue tout particulièrement au comte Pierre. Elle est appelée le *petit donjon*, le donjon du Comte Pierre, aujourd'hui tour à Boyer²,

¹ D'après Ch. Stajessi, la tour du Château a pu faire partie déjà de l'ancien château des évêques de Lausanne.

² Il ne reste autour de cette tour isolée aucune trace d'une chemise extérieure, ni de murs pour toucher aux remparts, ni d'une construction pour parvenir à l'entrée placée au tiers de la hauteur, environ dix mètres.

tandis que c'est la tour de moindre dimension, celle du château qui est appelée le grand donjon¹.

Pierre, disaient les Romontois des siècles passés, fit bâtir une haute tour près de l'une des portes, tour qu'il ne mit pas à la maintenance de la ville, mais qu'il conserva avec celle du grand donjon (du château), pour avoir lui-même, dans un pays nouvellement conquis, une retraite assurée en cas de nécessité.

Pierre avait commencé à fortifier les dehors de Romont et on retrouve ailleurs ce soin mis par le Comte de Savoie à élever des *bastides* près des postes conquis pour maintenir les conquêtes nouvellement faites.

Deux grands incendies ont détruit presque complètement la ville pendant la période savoisiennne. Le premier eut lieu le 25 avril 1434; jour de St Marc; l'église fut elle-même la proie de ce désastre, mais le château ne fut pas atteint. Quarante deux ans plus tard, après la bataille de Morat, les Suisses s'emparent de la ville de Romont, la pillent et la livrent aux flammes².

Dans ces deux circonstances, les princes de Savoie accordèrent des faveurs particulières à la ville pour l'aider à se relever de ses ruines.

L'entretien et les réparations des remparts et des édifices publics étaient à la charge de la ville et des villages du ressort. Ces derniers étaient au nombre de 46: Romont, Lussy, Villaraboud, Châtelard, Chavannes, Billens, Sommentier, Siviriez, Villarimboud, Bremafon, Drogens, Bossens, Estavayer-le-Gibloux, Estévennens, Mézières, Villariaz, Villargerman, La Magne, Le Poyet, Rueyres, Treyfayes, Le Saulgy, Hennens, Arruffens, Villaranon, Neirigue-Grangettes, Ferlens, Massonnens, Orsonnens, Les Glânes, Fuyens,

¹ Le mot donjon est appliqué d'ailleurs souvent à l'ensemble du château et non uniquement à la tour. Le château de Romont, appelé le grand donjon.... le petit donjon assis dehors de la ville disent les indomnures de 1543.

² Il y eut encore des incendies importants qui ravagèrent la ville en 1476, 1632, 1843 et 1853. En 1476, la ville fut détruite par les Suisses; l'église, le château, les édifices en pierre, ainsi que l'hôpital furent préservés. Dans la nuit du 19 au 20 août 1843, le feu se déclara dans l'auberge des XIII cantons et toute la rangée des maisons avoisinantes fut détruite. — L'incendie de 1853 fut aussi considérable; la rangée de maisons depuis l'église à la place de l'hôpital, fut totalement détruite.

Chavannes-sous-Orsomens, Villarsel, Villarlod, Villargiroud, Ruey, res-St-Laurent, Torny (en partie), Middel, Chatonnaye, Trey-Ménières, Farvagny et Reposiour. Les habitants du pays de Vaud qui n'avaient pas de château fort où ils pussent se réfugier en temps de guerre, devaient se choisir une des villes fortifiées du pays pour s'y réfugier et y transporter même leurs effets. Ils étaient regardés comme ressortissants de cette ville et comme tels ils étaient tenus de contribuer à l'entretien des remparts et des autres édifices publics. Les nobles de Dompierre, de Bussy et de Billens avaient choisi Romont pour leur ville de refuge, et par là même ils étaient obligés de contribuer, eux et leurs sujets, aux réparations susdites. Les comtes de Savoie et les seigneurs de Vaud allégèrent ces charges en accordant à la ville de Romont la perception dans tout le ressort, du droit d'umgelt, soit une obole par pot de vin vendu dans le pays.

Au moindre bruit de guerre, le souverain ordonnait les réparations. En 1404, à l'occasion d'une difficulté avec Fribourg, on travaille à remettre en bon état les tours et les remparts. En 1418, on fit des réparations considérables aux trois portes de la ville, appelées alors, de Lussy, de Marsens et du Château, et aujourd'hui de Fribourg, de Billens et de Mézières¹. En 1432, de fortes pluies firent écrouler une grande partie des remparts ; ils furent reconstruits peu après.

A l'exception de ses trois portes, dit un archéologue français, M. de Dion, renversées pour faciliter la circulation, Romont a conservé son ancienne enceinte de remparts dont on peut faire le tour du côté du levant sur un terre plein dallé, défendu par un parapet, et du côté du couchant sous le toit du chemin de ronde, qui couronne la muraille. Ce chemin de ronde², percé de nombreuses

¹ Les trois portes de Fribourg, Billens et Mézières ont été démolies complètement en 1842.

² Ce chemin de ronde a été démoli pour le rempart supérieur S. E. et S. O., soit au levant, au midi et au couchant, dans les années 1864-1866 et pour le rempart inférieur nord vers 1872-73 et remplacé par un simple parapet d'environ 80-90 cm. de hauteur. Un chemin d'environ trois mètres de largeur appelé chemin des remparts et bordé par ce parapet du côté extérieur, longe l'ancienne enceinte de la ville. Nous avons ici un véritable boulevard, en partie bordé d'arbres, du côté de la ville, soit des jardins, d'où l'on jouit, grâce à sa position dominante, d'une vue superbe sur le pays environnant et la chaîne des Alpes.

meutrières pour la mousqueterie, donne entrée dans les tours carrées qui flanquent les courtines. Cette enceinte, bien postérieure aux donjons, leur est de beaucoup inférieure pour les matériaux et la construction. Elle est peu élevée, sans fossés, bâtie en pierres tendres et médiocrement flanquée par des tours d'une faible importance. Elle ne devait sa valeur qu'à sa position au sommet d'une colline abrupte, qui en rend les approches difficiles, et a permis de terrasser ces murs jusqu'au sommet du côté du levant et du Sud-Ouest.

Outre les fortifications dont nous venons de parler, il existait encore une tour aux Chavannes, sous Romont, dans le pré situé entre la route de Fribourg, les Glanney et le chemin de fer. On l'appelait « la tour de l'étang », à cause de sa position à côté d'un étang, que le comte de Savoie abandonna à la ville, en 1366, pour en faire un pré, à condition qu'elle entretiendrait la couverture de cette tour. En 1407, il fut question d'y mettre des soldats, parce qu'on craignait une attaque des Bernois. Elle existait encore au XVI^{me} siècle et l'historien Guilliman dit que c'était une forte tour carrée, d'architecture très robuste ; elle a été démolie en 1612 (voir le Fribourg artistique, 14^e année 1903, « La Tour des Chavannes »).

Le souverain était représenté à Romont par le châtelain, qui était quelquefois remplacé par un vice-châtelain. Le châtelain était installé par le bailli de Vaud, après quoi il se rendait à l'église paroissiale, ou devant l'autel dit du portail et en présence des nobles et des bourgeois il prêtait serment de procurer l'honneur et le respect dûs au souverain et de conserver les franchises, les usages et les coutumes de la ville et de la châteltenie. Le châtelain était ordinairement choisi parmi les nobles du voisinage ; la famille de Billens en a fourni un grand nombre ainsi que les Seigneux (voir *Annales frib.* 1916, p. 85). Vers la fin du XVI^{me} siècle, le célèbre Antoine de la Tour a exercé cette charge pendant de longues années. Le château qui servait de résidence au châtelain, a subi tant de modifications qu'il a perdu son ancienne forme. « Du château de Pierre de Savoie, dit M. de Dion, il ne reste que le donjon et quelques parties du côté nord, caractérisées par des meurtrières très hautes et très étroites. Le reste du château est plus moderne, et ses murs, comme ceux de la ville, sont percés pour la mousqueterie et l'artillerie, tandis que le donjon placé dans un angle n'offre que des meurtrières.

La hauteur du donjon, mesurée du niveau du pavé de la rue jusqu'au toit, est d'environ 25 mètres (83 pieds) ; cette hauteur est formée de 102 assises régulières. On voit au-dessus du rempart une petite galerie couverte accrochée à la tour, au tiers de la hauteur ; c'est l'entrée. On monte à son niveau par un escalier en pierre, rempant le long de la tour, du côté de la cour, mais brusquement interrompu avant d'arriver à la porte à laquelle on ne pouvait parvenir que par la petite galerie en bois facile à couper.

M. Stajesi nous dit ¹ que la règle était à cette époque, d'établir le donjon au fond du fossé à proximité d'un point faible ou d'une entrée. Il devait être isolé, c'est-à-dire n'avoir aucun bâtiment contigu, mais son pied libre jusqu'à une certaine distance et entouré d'un mur crénelé, soit d'une chemise. Il est difficile de retrouver l'application de cette règle à la tour du château de Romont, tant le terrain avoisinant a été remanié. Elle est située à un angle du château ; elle était autrefois dans un vrai fossé. L'entrée principale du château paraît toujours avoir été sous sa protection². La tour a pu, néanmoins, dans l'origine, se trouver hors de l'enceinte. Il est vrai que, outre la règle, des murs viennent s'y souder de chaque côté, mais ce n'est pas sans faire des retours irréguliers, qui démontrent à nos yeux, que la condition de l'isolement complet de la tour existait anciennement.

Dans la Suisse occidentale, le vide du donjon rond, est d'une à deux fois l'épaisseur de la maçonnerie, celle-ci était constante, 3, 20 m. à 3,30 m. La tour du château de Romont est le type le plus réduit de ce genre ; épaisseur 3,20 m., diamètre intérieur 3,30 mètres, diamètre extérieur 9,70 m. En général, dans ce genre de donjon, la porte s'ouvre à 9,10 m. au-dessus du sol et à partir de celle-ci, la tour s'élève encore à une hauteur égale à 1 ½ fois son diamètre extérieur. Cette règle donnerait pour la tour du château de Romont, une hauteur totale de 23 m. 50 au moins. Elle est actuellement de 23 m. 30 au-dessus du sol de la cour intérieure, mais il est facile de voir que, dans les réfections, son couronnement a perdu deux ou trois assises de maçonnerie. En effet, l'escalier pratiqué dans l'épaisseur du mur et reliant les deux étages supérieurs entre

¹ Voir le *Fribourg artistique*, 9^e année, 1898.

² En 1579, il est question de rétablir l'entrée « là où elle était déjà vers la haute tour ».

eux, ne débouche pas d'une manière bien régulière sous la couverture ; puis le haut de la tour est absolument privé des moyens de défense accoutumés (chemin de ronde, trous ou portes pour le hourd, créneaux ou meurtrières)¹.

Nous n'avons pas d'indice que le château de Romont ait subi des modifications pendant le XIV^{me} siècle et la première moitié du XV^{me}. A cette époque la sollicitude du souverain pouvait à peine suffire à l'entretien et à la conservation des fortifications de la ville.

Lors des guerres du Bourgogne, le château, (comme la ville) fut mis en état de défense. On fit, entre autres, charger de terre les planchers supérieurs de la tour. De là vient l'amas de terre qui en remplit le fond jusqu'à une certaine hauteur. Rien ne prouve que le château de Romont ait été pris de force et plus ou moins détruit pendant cette guerre. Il paraît plutôt que c'est sans coup férir qu'il tomba une première fois et momentanément, aux mains des Suisses, lors de leur première irruption dans le pays de Vaud, en octobre 1475.

L'attaque des Fribourgeois et de leurs confédérés, le 28 mars 1476, échoua contre les remparts de la ville et contre une tour avancée (tour de l'étang) située au pied de la colline, aux Chavannes, et démolie en 1612.

Après la bataille de Morat, Romont ne fit aucune résistance ; les vainqueurs n'y trouvèrent que des femmes et des enfants. Le feu éclata dans la ville, on ne put savoir comment ; le château, toujours bien isolé, ne paraît pas avoir été atteint par les flammes.

Ce n'est qu'en 1528, soit cinquante ans après la guerre, que les souverains de la Savoie songèrent à réparer leur château. Il était dans un état de délabrement avancé, ainsi que cela ressort du procès-verbal des membres du Conseil de Romont, chargés d'en faire la visite. Dans les mesures proposées, il n'entre pourtant que de simples travaux urgents de conservation, ne devant changer en rien l'architecture. En 1536, les Fribourgeois prennent définitivement possession de Romont et de son château² ; alors commence

¹ Une tradition existant à Romont dit que le sommet de la tour aurait été démoli par un baillif dont le nom « Ammann » serait gravé sur une pierre du revêtement de la tour, côté Sud.

² Acte de soumission de la ville de Romont du 3 mars 1536, et le pre-

une suite de travaux qui finiront bientôt par changer la physionomie de quelques-unes de ses parties.]

Une grande portion du château s'étant écroulée, du côté du Levant, en février 1579¹, le Conseil de Fribourg fait faire des plans de restauration. Le 30 mars 1579, il discute deux plans qui lui sont présentés par les édiles. Les travaux commencent immédiatement et se poursuivent jusqu'en 1591. Il n'entre pas dans notre programme de les décrire dans toute leur étendue². Par convention du 18 avril 1586, la tâche de démolir et de reconstruire le portail du château est donnée à Abraham Cotti, à cette époque le principal entrepreneur de maçonnerie pour l'Etat de Fribourg.

De la lecture des protocoles, il semble résulter que, lors de l'établissement du plan du portail, on s'était fort peu soucié de l'adaptation d'un pont-levis et que celui-ci ajouté après coup, mais immédiatement après, nécessita un exhaussement de la construction.

Le portail fut achevé par l'entrepreneur Pierre Manno en 1589. Bien que son aspect trahisse cette reprise de main et soit un peu gâtée par le haut des rainures pour les bras du pont-levis, ce portail a cependant fort bon air avec ses mâchicoulis de pierre dure, son entablement de briques orné en frise d'arcatures et de petites meurtrières en forme de croix bouletées. Il s'harmonise très bien avec la haute tour et les murs d'alentours ; et le tout forme une entrée de château des plus pittoresques. Le pont-levis de la porte et celui de la poterne voisine, ont subsisté jusqu'en 1816 ; ils ont été remplacés par un pont en voûte, construit en 1816-1818. Le mur de la contre-escarpe supportait, à l'une de ses extrémités, le carcan et, à l'autre, le pilori. L'intérieur de la tour n'a rien de remarquable. Aujourd'hui on accède à la porte par un escalier adossé et concentrique à la face extérieure de la tour. Autrefois

mier bailli ou châtelain fribourgeois fut Hans Schneuwly, qui prit possession de sa charge le 22 août de la même année.

¹ En 1475, l'enceinte des remparts de ce côté escarpé, n'était pas continue ; le château et des séries de maisons, formaient murailles de la ville. A cet effet des meurtrières et des canonnières étaient aménagées dans les façades.

² La grande salle du château est décorée des écussons de 44 baillis, un lieutenant du gouvernement et 3 préfets qui se sont succédés à Romont de 1536 à 1844 ; dans les autres salles, on remarque aussi diverses armes et armoiries peintes à fresques ou à l'huile.

on ne pouvait y parvenir qu'au moyen d'une échelle de corde, ou, peut-être, d'un pont volant s'appuyant sur un mur avoisinant qui n'existe plus.

On a découvert contre la face intérieure de la tour, vers le fond, des graffites qui paraissent anciennes et assez remarquables. Nous n'avons pu les relever exactement jusqu'ici.

Derrière le rempart qui marque en partie le bas de la tour, se trouve un puits assez profond. Il a été construit, ou peut-être reconstruit seulement, vers 1586.

Au-dessus de la porte en plein-cintre du château, on remarque des armoiries sculptées en relief dans le calcaire jaune de Neuchâtel, incrustées dans la façade. Elles se distinguent de toutes les tables armoriées de la porte qui nous sont restées, par un dessin plus artistique et un sens plus héraldique.

Au-dessus des armoiries, une inscription très lisible porte :

H : IOA : D : A MONTENACH. P. R. MËNIB : HAC.
ORIV : VERS : CVMCINGERET VRBEM A : 1674.

Traduction : « Jean-Daniel de Montenach, baillif, munit cette ville de remparts du côté de l'Orient l'année 1674. »

Cette inscription, bien postérieure à la construction du portail, ne se rapporte donc pas à la construction du château. Elle se rapporte à la partie de l'enceinte de la ville située derrière le château du côté du Levant. Avant la construction du rempart dont il est fait mention, le château fermait lui-même la ville de ce côté du Levant. La date 1674 est une énigme. Jean-Daniel de Montenach ne fut baillif de Romont que jusqu'en 1624. En 1674, il y avait plus de dix ans qu'il était décédé (mort le 13 février 1663). On sait d'ailleurs que les murs auxquels se rapporte l'inscription, furent construits de 1621 à 1624 (par l'ingénieur Galimand et le maître maçon savoyard Pierre Favre) et non en 1674. Il se peut que la vraie date ait été faussée involontairement, lors d'une restauration ou d'un grattage. A droite de l'inscription, sur la même banderolle, se trouve un écusson parti. Bien que les émaux ne soient pas marqués distinctement, ce doit être celui de la famille de Montenach. Il doit se rapporter au baillif Jean-Daniel. A gauche, un autre écusson, bien reconnaissable, celui-ci porte les armoiries de la famille Buman de Fribourg. Or, nous trouvons dans le livre des fonctionnaires, un Jacob Buman comme trésorier ou boursier

de l'Etat de 1622 à 1630. Le boursier partageait d'habitude avec le baillif, l'honneur d'inscrire son nom sur les monuments dont il fournissait les frais. Enfin la meilleure preuve que la date de 1674 est fausse, c'est que cette année-là, on ne trouve aucun membre des familles Montenach ou Buman comme ballif de Romont, ou comme trésorier, ni comme édile de la République de Fribourg.

Des quatre écussons, gardés par les lions, l'un, placé en chef, porte les armes de la ville de Fribourg ; il est surmonté de l'aigle à deux têtes de l'empire. Au-dessous de celui-ci, est l'écu de la bonne ville de Romont ; enfin, de chaque côté et pour la symétrie, un écusson du canton de Fribourg.
